

# INFO – GREHSS

n° 20

15 juin 2020

## Editorial

### Encore à propos de la recherche

A l'orée de ce numéro, la tentation est grande de reprendre sans changements l'éditorial du précédent numéro. Comme dans le numéro 19, cet *Info GREHSS* publie une note de présentation d'une recherche en cours, menée dans le cadre de l'association. Il s'agit de la recherche sur les mobilisations des assistantes sociales (le féminin est voulu) dans les années 1990-1992. Un mouvement de masse a soulevé la profession, qui s'est organisée dans des collectifs locaux et une coordination nationale (la CONCASS), qui a mené des « actions d'éclats ». Cet épisode est assez rapidement tombé dans l'oubli, la recherche en cours a pour objectif de le faire connaître comme l'un des temps forts de l'histoire de la profession.

Le GREHSS souhaite ainsi contribuer à l'histoire du service social en organisant, quand c'est possible, des recherches, en publiant cet outil qu'est le dictionnaire biographique du service social, librement consultable par tous les chercheurs. Et aussi en essayant de faire circuler les connaissances. Cela se fait en publiant, sur le site ou dans *Info GREHSS*, des documents témoignant d'un moment du service social. Mais nous le faisons aussi en ouvrant une nouvelle rubrique « à la recherche de données » : tout chercheur, en peine de trouver des données sur un point précis, pourra, grâce à cette rubrique, faire appel à tous les lecteurs de ce bulletin en espérant que l'un d'entre eux lui fournira les données recherchées. C'est l'embryon d'une démarche collaborative de recherche. La recherche présentée dans ce numéro en est un des exemples.

Henri PASCAL président du GREHSS

Sommaire	Pages
PASCAL Henri <i>Encore à-propos de la recherche</i>	1
DE ROBERTIS Cristina <i>Mobilisations des AS de 1989 à 1992</i>	2
Décès de Catherine de Bechillon	6
Activités du GREHSS	7
Vie de l'association	8
A la recherche des données	9
Du côté de l'histoire du travail social	10
Annonce	16
Bulletin d'adhésion	17

## **Mobilisation des assistantes sociales de 1989 à 1992**

### **Une recherche collaborative, note d'étape**

En 2018, la réforme des formations des professions du travail social a permis, enfin, la reconnaissance des diplômes au niveau II du Répertoire national des certifications professionnelles (licence) et le passage au cadre A dans la Fonction publique du personnel correspondant.

Mais presque plus personne ne se souvient que ces revendications étaient à la base d'un mouvement de mobilisation et de grève de grande ampleur mené par les assistantes sociales, de 1989 à 1992, qui se sont battues « pour rien », mais dont les demandes justes allaient dans le sens de l'histoire.

La conviction que cette victoire 30 ans après n'a pas été « octroyée », mais bien conquise de haute lutte par la génération précédente, m'a hanté plusieurs mois avant de me décider à y regarder de plus près. Je conservais de l'époque un épais dossier avec des articles de presse, tracts, lettres, comptes rendus et autres. De même, Marie Thérèse Pailluson, présidente de l'ANAS pendant cette période, m'avait donné aussi ses propres archives. Toutefois ce matériel restait insuffisant pour mener à bien une reconstitution historique de l'ensemble des événements de l'époque.

Le GREHSS a publié alors un appel à recherche dans plusieurs numéros d'Info GREHSS<sup>1</sup> et l'a diffusé auprès de ses adhérents. Le Site de l'Association Nationale d'assistants sociaux (ANAS) et le blog de Didier Dubasque « Ecrire pour et sur le travail social », ont eux aussi publié cette sollicitation. Les retours furent nombreux, vingt personnes au fil des jours ont répondu présent et ont proposé leur collaboration. Grâce à eux, nous avons pu recueillir un matériel considérable sur la période ainsi que des témoignages d'acteurs du mouvement et, notamment, sur l'année 1991 au cours de laquelle se sont déroulées les actions les plus dures. Qu'ils soient ici vivement remerciés. Ce matériel n'est certainement pas exhaustif, mais il balise bien toute la période et apporte des documents divers en nombre considérable : articles, coupures de presse, tracts, comptes rendus de réunion, questionnaires, documents de travail, dessins, textes des chansons etc., etc. Nous avons aussi pu réunir des données sur l'action dans plusieurs collectifs de province car la mobilisation ne s'est pas circonscrite à Paris, loin de là.

Il est à remarquer que la mémoire ainsi conservée par différents acteurs a pu être mise en commun et donner vie à un travail de mémoire et de reconstitution historique. Par ailleurs, nous avons trouvé très peu de publications de fond concernant ce mouvement, à peine quatre articles et un numéro de la revue Paroles et pratiques sociales (PEPS), ce qui est étonnant quand on le compare au nombre conséquent de publications au sujet des mobilisations des infirmières de la même époque.

Il faut situer le début de ce mécontentement à un double niveau. D'une part les conditions sociales s'étaient beaucoup détériorées au cours du premier et début du second mandat du Président François Mitterrand : chômage, fermeture de pans entiers d'activité industrielle,

---

<sup>1</sup> Voir sur le site [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr)

apparition des « nouveaux pauvres » et des pauvres tout court. Le Revenu Minimum d'Insertion, qui devait constituer une réponse, a été mis en place en 1998 et a apporté aux services sociaux une nouvelle population non connue et nombreuse. D'autre part, l'Arrêté du 26 juillet 1989, portant homologation de titres et de diplômes de l'enseignement technologique, classe celui d'assistant de service social au niveau III, c'est-à-dire le niveau d'un DEUG ou un BTS, deux ans d'études après le baccalauréat.

La mobilisation pour l'homologation du diplôme à sa véritable valeur, c'est-à-dire bac + 3 soit niveau II (licence), a duré presque trois ans, et s'est ensuite élargie aux conditions de travail et de salaire. Deux étapes se retrouvent clairement dans ce déroulement:

- Une première étape où les associations professionnelles et quelques syndicats, professionnels eux aussi, ont été à l'initiative des mobilisations ;
- Une seconde étape où les protagonistes sont des collectifs créés dans grand nombre de départements et régions, eux-mêmes coordonnés dans une Coordination nationale de collectifs d'assistants de service social, CONCASS, soutenus et appuyés par les syndicats et associations professionnelles.

**Au cours de la première étape**, l'ANAS a sonné l'alarme et mobilisé ses adhérents en interne et ses réseaux en externe. Elle a été à l'initiative de la création d'un Comité National d'Action (CNA) qui regroupait au départ 11 organisations et quelques mois après jusqu'à 18. Les deux moteurs du CNA ont été l'ANAS et le Comité d'entente des écoles de service social (CNESS).

Avec les adhérents des différents organismes regroupés pour cette cause, le CNA a organisé des groupes locaux par région et par département selon l'implantation respective. Ces groupes avaient pour mission d'informer les professionnels, d'interpeller les élus, et de préparer une grande manifestation prévue le 21 mars en province et le 22 mars 1990 à Paris.

L'ANAS et le CNESS ont interpellé le Ministère, se sont procuré copie du rapport présenté pour l'homologation du DEAS qui donnait une définition caricaturale de la profession : « Les Assistants Sociaux instruisent les décisions pour l'accès aux prestations et aux aides ». Ils ont ensemble préparé un rapport d'homologation alternatif qu'ils ont envoyé aux différents ministres concernés et lui ont donné une large diffusion.

La manifestation du 22 mars à Paris fut un succès et regroupa plus de 5 000 professionnels. De plus, une motion a été largement diffusée et signée, plus de 20 000 signatures ont été apportés au Ministre au mois de mai.

Pour calmer le jeu, le Ministère annonce la mise en place d'un groupe de travail, mais il tarde à le constituer. Il sera créé en juillet 1990, composé d'une cinquantaine de personnes représentant les employeurs, les syndicats, les associations professionnelles et le Ministère. Or ce groupe s'intitule « Groupe de travail sur l'évolution des professions sociales » et dans sa lettre de mission il n'y a aucune mention du niveau d'homologation du DEAS, la question est ignorée.

Ce groupe, appelé « Groupe Tisserand » du nom de son président Pierre Tisserand, Directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Nord Pas de Calais, se réunira à quatre reprises et traitera de tout sauf de ce qui est en jeu avec l'homologation du DEAS.

ANAS et CNESS présents ont constamment ramené le sujet sur le tapis, mais le rapport de force ne leur était pas favorable et ils ont été embourbés par le nombre. Le rapport Tisserand sera remis au Ministre en avril 1991, avec le regret de l'auteur que la question de l'homologation du diplôme, constamment ramenée sur le tapis, ait empêché d'approfondir les sujets demandés.

**La deuxième étape** de cette lutte démarre en juin 1990 et se chevauche avec la précédente. Les groupes locaux, créés par le CNA, sont mécontents de ne plus être informés, et de ne plus avoir des perspectives d'action. En juin 1990 un groupe d'AS d'Ile de France décide de créer un collectif d'assistants sociaux : le CASIF. D'autres collectifs se créent partout en France. Dès lors ce sont eux qui auront le leadership des actions et des manifestations qui vont suivre. Les revendications vont s'élargir à la question de la rémunération et aux moyens nécessaires pour effectuer un travail de qualité.

L'initiative de la création de la Coordination nationale des collectifs d'assistants sociaux (CONCASS) revient à la province, c'est en effet à Clermont Ferrand que cette structure se crée en novembre 1990. Elle sera désormais le fer de lance des mobilisations. La première action de la coordination fut de collecter des copies du diplôme d'Etat barrées en rouge d'un :

<b>BAC + 3 = niveau II</b>
----------------------------

En décembre un grand rassemblement eut lieu devant le Ministère des Affaires sociales et on apporte au Ministre 3500 diplômes ainsi barrés.

Les débuts de 1991 furent lents car d'une part la Guerre du Golfe fige le pays, et d'autre part on attend les résultats du rapport du groupe Tisserand. Mais les collectifs locaux se réunissent et s'organisent.

Après le fiasco du rapport Tisserand et le manque de réponses du Ministère, en juin 1991, le CASIF, réuni en Etats Généraux tout un weekend, décide d'initier une grève reconductible à partir du 16 septembre 1991. Tout l'été les comités d'Ile-de-France s'activent dans la préparation de cette action. Le jour venu les AS se déclarent en grève, soutenues par les syndicats CGT et CRC<sup>2</sup> qui seront d'un appui sans faille tout au long du mouvement. A partir de ce moment le CNA se joint aussi aux mobilisations organisées par les collectifs et y participe activement.

La période qui suit sera très intense et verra de très grandes manifestations nationales : le 1<sup>er</sup> octobre 8 000 personnes et le 10 octobre 10 000 vont défiler à Paris. Lors de cette dernière, s'installe un campement dans le Square Boucicaut, proche de Matignon. Pendant un mois, jour et nuit, les AS vont occuper le square et bénéficier d'un œil bienveillant et solidaire de ce quartier assez huppé. Ils lèveront le CSUR (camping sauvage urbain revendicatif) le 7 novembre. A cette date une grande manifestation se termine avec un sit-in bloquant le trafic de la gare Montparnasse. Quelques 2 000 AS assises sur les rails et les TGV pendant dix heures réclament toujours l'ouverture de négociations sur leur plateforme revendicative à un gouvernement qui reste sourd à toute négociation. La grève commencée le 16 septembre durera 9 semaines et sera levée le 16 novembre 1991.

---

<sup>2</sup> CRC Coordonner, rassembler, construire, issu d'une scission du Syndicat CFDT Santé en 1988, il fusionnera ensuite avec Sud PTT et deviendra SUD CRC. Plus tard devenu SUD Solidaires.

Le durcissement de ce mouvement s'explique par l'intransigeance du Ministère des Affaires sociales et le dialogue de sourds qui s'installe avec lui. En effet, ce ministère se déclare incompétent pour répondre à leurs demandes et les envoie vers d'autres ministères et les employeurs ; les autres ministères les renvoient à leur tour vers celui des Affaires sociales ou Matignon ; Matignon, à qui on demande une table ronde interministérielle, se refuse de recevoir la délégation qui, à partir du square Boucicaut, se présente tous les jours à sa porte. Le bras de fer qui s'installe est navrant et sans issue du fait de l'acharnement du gouvernement d'ignorer la lutte en cours.

Le Ministre nommera M. Blocquaux pour préparer un rapport lui donnant les éléments pour un plan de travail pour les professions de l'action sociale. Ce qui est remarquable dans la mission c'est que, encore une fois, les assistantes sociales et leurs revendications ne sont même pas mentionnées et la demande de révision de l'homologation du diplôme au niveau II n'est pas évoquée. Ne voulant pas renouveler les difficultés rencontrées par le groupe Tisserand, M. Blocquaux s'attelle à la tâche très vite et se contente de faire des consultations auprès d'organisations et personnes dont la liste n'est pas rendue publique. Son rapport rendu le 15 novembre 91 présente neuf fiches thématiques avec des propositions. Le Ministre M. Bianco reprendra la plupart de ces propositions dans un « Plan d'action pour les professions de l'action sociale ». Il fera signer, le 5 décembre, un protocole d'accord par les syndicats CFDT, CFTC, FEN et autonomes qui n'ont jamais soutenu ni participé au mouvement des assistantes sociales.

Ce plan d'action, rejeté par les assistantes mobilisées, a prévu des groupes de travail, qui rendront des rapports les années suivantes, sur la déontologie du travail social, les enquêtes sociales, la valorisation universitaire des formations sociales...

Au cours de l'année 1992 le mouvement continue mais s'essouffle, des réunions de bilan des collectifs, de la CONCASS et du CNA sont organisées.

L'ANAS, de son côté, prépare une mise à jour du code de déontologie qui paraîtra en 1994 et quelques années plus tard reprendra le flambeau de l'homologation, en 2006, lors de l'application de la directive européenne des accords de Bologne pour la reconnaissance mutuelle des diplômes de l'enseignement supérieur. Il faudra toutefois attendre 2018 pour obtenir une victoire bien méritée.

Voici le fil des événements historiques qui ressortent de l'étude des documents regroupés. Ils seront développés avec nombre d'exemples et citations dans un écrit destiné à retrouver la mémoire de cette période historique qui a tant marqué la profession.

Cristina De Robertis

Mai 2020



## Décès de Catherine de Béchillon le 2 juin 2020

Il y a quelques mois à Pau, lors notre dernier entretien pour rédiger sa biographie, Catherine de Béchillon, alors âgée de 93 ans, était toujours cette femme précise, conceptuelle avec un esprit vif, dotée d'une intelligence rayonnante et d'une sensibilité incroyable aux choses de la vie, des petites misères aux grands espoirs. Elle recevait ses visiteurs avec ses yeux bleus perçants et doux à la fois. Nombre de ses interlocuteurs la regardaient avec respect. Elle était lucide sur les relations humaines et le monde qui l'entourait, recevait encore beaucoup, des anciens de la Recouvrance et d'autres, rencontrés tout au long de son parcours professionnel.

Née en 1925, dans une famille juive originaire d'Alsace, son enfance heureuse s'arrête lorsque, le 27 mai 1942, lors de la rafle dite des notables, elle voit son père arrêté par la police allemande. Son père, Henri Lang, brillant polytechnicien, ingénieur de la SNCF meurt à Auschwitz. Confiée par sa mère aux sœurs de Notre-Dame-de-Sion, elle est protégée et cachée pendant 27 mois à Lyon et revient à Paris fin 1944 où elle s'inscrit à l'école des surintendantes. En juin 1947, elle est recrutée par les services sociaux SNCF. Curieuse, avide d'apprendre, remplie d'appétence pour mieux se connaître et comprendre la relation d'aide professionnelle, Catherine Lang se passionne pour le métier d'assistante sociale.

En janvier 1952, sa rencontre avec le docteur Myriam David, lors d'une soirée organisée par l'Association nationale des assistants de service (ANAS), est déterminante et va « modifier sa vie professionnelle et pas seulement » selon ses propres mots. Elle s'engage alors au sein d'un groupe d'assistantes sociales nommé « Pergolèse » et pratique l'aide psychosociale individualisée. En 1954, elle séjourne aux États-Unis pour se perfectionner et entreprend, à son retour, une formation de superviseur.

Le 15 juin 1960, elle épouse Marc de Béchillon et donne naissance à son fils Denys. Elle devient enseignante pour le Bureau d'étude des questions sociales de la SNCF et forme à la pratique du case-work, la plupart des assistantes sociales de la société ferroviaire. Elle donne des conférences et publie de nombreux articles sur cette nouvelle méthode tout en s'investissant auprès de l'ANAS. En février 1969, elle ouvre, avec son mari, La recouvrance, un centre qui accueille des adultes en grande difficulté psychologique. Après 14 ans de persévérance et d'engagement, le centre ferme en 1986. Catherine de Béchillon reprend ses activités de superviseur et d'enseignante et réalise des enquêtes sociales pour l'institution judiciaire.

En 1997, elle rédige son ouvrage « Aider à vivre, propos sur le service social » et poursuit sa réflexion sur le métier d'assistant.e de service social. Elle approfondit ainsi sa pratique et théorise des aspects méthodologiques. Avec ce livre, au terme d'une longue carrière, elle souhaite témoigner pour faire connaître « cet étonnant métier qu'est le travail social ». Elle y fait revivre le souvenir des « rencontres avec des hommes, des femmes, des enfants qui ne soupçonnaient pas que leur richesse intérieure, plus que leur détresse, donnait un sens à leur vie ».

Aujourd'hui, la profession d'assistant.e social.e et plus largement le travail social lui est redevable d'une réflexion profonde sur les pratiques professionnelles et la relation d'aide. Pour elle, l'humain et la personne aidée était le centre de ses préoccupations.

Ses obsèques, conformément à ses vœux, ont eu lieu dans la plus stricte intimité. En son honneur et dans le souvenir de son père, les dons peuvent être adressés à L'Union des déportés d'Auschwitz, 39 bd Beaumarchais 75003 Paris.

Laurent Thévenet



## Activités du GREHSS

### Des nouveaux documents sur le site du GREHSS

Le site du GREHSS poursuit sa mise en ligne de documents en lien avec l'histoire du service social. Dans cette dernière période les documents suivants ont été mis sur le site dans la rubrique « documents » ([www.grehss.fr](http://www.grehss.fr)) :

Madeleine Delbrel *Ampleur et dépendance du service social* - Cécile Braquehais  
*Evolution du nombre des écoles du service social en France* - Henri Pascal et Annie Depardon  
*L'émergence des centres sociaux dans les Bouches du Rhône au cours de la période 1945 -1960* - Simone Crapuchet  
*Pour une réforme de l'Enseignement des études et des professions dans le service social*

Nous faisons appel aux lecteurs d'*Info GREHSS* pour qu'ils alimentent ce site.

### Le feuillet de la journée d'étude de Marseille

La journée d'étude sur « Histoire du service social et du travail social en

Provence Alpes Cotes d'Azur XIX<sup>e</sup> XX<sup>e</sup> siècles », d'abord prévue en novembre 2019, reportée au 14 mai 2020 a été annulée du fait du confinement et, donc, de l'impossibilité de la préparer et de la faire connaître. Elle est donc reportée à nouveau à la mi octobre (probablement les 15 ou 16 octobre).

### *Les temps du social n° 11*

Comme annoncé dans le précédent numéro de notre bulletin, le numéro 11 de la revue *Les Temps du Social* vient de paraître avec un article de Cristina De Robertis sur la genèse de son livre *Méthodologie d'intervention en travail social*. Le prochain numéro de la revue paraîtra en octobre 2020 avec un article sur Mathilde Du Ranquet. Si vous souhaitez recevoir ce numéro 11 demandez-le nous vous l'enverrons.



## Vie de l'association

### Assemblée générale

Le confinement n'a pas arrêté l'association. Les adhérents ont été régulièrement informés des activités qui ont pu se poursuivre. Ils ont été nombreux (41) à renouveler leur adhésion, certains ont adhéré pour la première fois. Et, comme d'habitude, nous faisons appel aux lecteurs d'*Info GREHSS* pour qu'ils manifestent leur soutien au GREHSS en

adhérant. Les statuts de l'association prévoyant une assemblée générale tous les deux ans, la précédente s'étant tenue le 10 octobre 2018, la prochaine assemblée générale se tiendra à la mi novembre. Comme cela a été fait pour la précédente, l'assemblée générale se tiendra le matin et une table ronde, ouverte au public, sera organisée l'après midi.



### Liste des documents publiés dans Info GREHSS

- Info GREHSS n° 12 15 /10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »
- Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation de la conférence internationale de service social 1928 »
- Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »
- Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »
- Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »
- Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931»
- Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »
- Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »



## A la recherche de données

De temps en temps, le GREHSS est sollicité par des personnes ayant entrepris une recherche pour des demandes de données sur des personnages, des institutions, des textes. Parfois, après échange au sein du groupe de travail dictionnaire, nous pouvons répondre en donnant quelques pistes. Mais il arrive assez souvent que nous n'ayons rien à répondre. Aussi, pour élargir le champ des possibles, la rubrique « à la recherche de données » sera ouverte dans *Info GREHSS* ; l'objectif est d'adresser la demande de données à l'ensemble des lectrices/lecteurs du bulletin, en espérant que l'une/l'un d'entre vous pourra répondre à la demande qui nous a été faite. La réponse sera transmise par le GREHSS à la personne qui en a fait la demande. Et nous commençons dans ce numéro.

### Entrepôt Saint Jacques du Secours national

Eugène (dit Alfred) PASSERON a été à la tête de l'Entrepôt Saint-Jacques qui a organisé pendant 8 années toute la logistique du Secours National, de l'Entr'aide d'Hiver puis de l'Entr'aide Française. Dans ses fonctions il a été en relation avec Hélène SPITZER et Céline LHOTTE ainsi qu'avec Madame GIRARDELLI. Ce qui est recherché ce sont les données biographiques sur Hélène SPITZER (pour compléter celles que nous avons déjà reçues) et Mme GIRARDELLI ainsi que sur les relations entre l'Entrepôt Saint-Jacques et les services d'aide à l'enfance du Secours national.

### Marie Antoinette RUPP

Marie Antoinette RUPP a été une figure marquante dans l'histoire du service social. Elle a publié les trois premiers manuels de méthodologie, fournissant ainsi l'outil pédagogique qui manquait depuis l'introduction des méthodes, en 1962, dans le programme de formation. Elle a aussi contribué, avec Roger Henri Guerrand, à la relance de l'histoire du service social. A ce double titre elle doit figurer dans le dictionnaire biographique du service social. Mais, pour cela, nous manquons cruellement de données biographiques sur elle : d'où l'appel aux lecteurs d'*Info GREHSS* leur demandant de nous envoyer les données biographiques sur M.A. RUPP dont ils auraient connaissance.

### Réquisition des assistantes de service social

En ces temps d'épidémie, d'aucuns se sont demandés si les assistantes de service social pouvaient être réquisitionnés. La réponse générale donnée est oui, et ce oui est argumenté par l'existence de l'article de la loi du 8 avril 1946 déclarant que les assistantes de service social doivent, dans le mois qui suit leur entrée en fonction « *faire enregistrer à la préfecture leur diplôme, brevet, titre ou certificat* ». De cet article la conclusion en a été tirée, un peu rapidement, que les assistantes font partie des professions pouvant être réquisitionnés. Et

elles l'ont été. Sans revenir sur Alger en mai 1956, il y a eu quelques réquisitions comme celle qui a eu lieu dans le Var à la suite de la rupture du barrage de Malpasset à Fréjus le 2 décembre 1959. Si des lecteurs d'*Info GREHSS* pouvaient nous éclairer : existe-t-il des textes législatifs prévoyant la possibilité de réquisitionner les assistantes de service social ? Et connaissez-vous des situations au cours desquelles des assistantes ont été réquisitionnées ?



## Du côté de l'histoire du travail social

### Histoire d'une école suisse : la Haute école de travail social Genève

Dans un précédent numéro (n° 16 du 5 juillet 2019) nous avons signalé l'existence du livre de Didier Cattin sur l'histoire de cette école de Genève et nous avons publié la présentation qu'en faisait l'éditeur. Depuis nous avons pu lire ce livre et en apprécier la richesse. C'est un siècle (1918-2018) d'histoire qui est retracée à l'occasion du centenaire de l'école. Dans cette histoire d'une école suisse on peut retrouver quelques uns des traits marquants qui ont caractérisé le processus de fondation puis l'histoire d'écoles dans d'autres pays, comme la France.

#### Une école en perpétuelle évolution

C'est en 1918 que l'Ecole suisse d'études sociales pour femmes est fondée à Genève par un universitaire protestant et féministe Hans Töndury. Son ambition est d'ouvrir aux femmes une formation débouchant sur des pratiques professionnelles, encore mal définies, dans le social. Cette création s'inscrit dans un mouvement plus général de professionnalisation de femmes dans des métiers qualifiés tels qu'institutrices, enseignantes dans les collèges de filles, infirmières, futures assistantes sociales et quelques autres. Comme toutes les écoles existantes à cette époque, l'école suisse adopte une formule de formation alternant des cours théoriques et des stages. Ces formations débouchent sur un diplôme qu'on obtient aux conditions suivantes :

- suivre quatre semestres de cours obligatoires et justifier des connaissances acquises ;
- fournir un travail sur un sujet se rapportant à la section choisie ;
- avoir fait une année de pratique dans un ou plusieurs établissements ;

L'appellation de l'école est le reflet de l'orientation exclusive vers les femmes : « Ecole d'études sociales pour femmes ». Quand l'école est ouverte le 22 octobre 1918, elle comporte six sections :

- Protection de l'enfance
- Activités sociales
- Correspondantes, secrétaires, bibliothécaires, libraires
- Direction d'établissements sanitaires
- Economie hôtelière
- Enseignement ménager et professionnel féminin

Tout au long de ses cent ans d'existence, « l'architecture des formations » est sans cesse mouvante, des sections disparaissent d'autres sont créées. Cette « évolution constante de l'architecture des formations » est traitée par Didier Cattin dans son chapitre 2 qui couvre quasiment le tiers du livre. Une réduction du nombre des sections est effectuée dès 1921, les réduisant à 4. Ces quatre sections sont, en 1939, assistantes sociales (cette année là le terme a remplacé activités sociales), direction d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires-secrétaires. Mais à côté de ces quatre sections d'autres formations sont mises en place, répondant au développement de l'emploi féminin qualifiés dans divers secteurs. Ainsi une formation d'infirmière visiteuse est ouverte dès 1921 et formera un effectif assez restreint jusqu'en 1951. Une école de laborantines ouvre en 1927 et reste dans le cadre de l'école jusqu'en 1981, année où toutes les formations paramédicales sont regroupées suite à la création du Centre d'enseignement des professions de la santé. La section bibliothécaires-secrétaires va se diviser pour donner deux formations séparées : bibliothécaire et techniques de secrétariat ; cette dernière ouverte en 1935. Et une vingtaine d'années plus tard, et toujours pour réponse aux besoins de qualification de la main d'œuvre féminine est créé une Ecole d'aide aux médecins, dont l'intitulé variera dans le temps : auxiliaire de médecins, assistantes du médecin. Mais déjà en 1938 l'école a changé d'intitulé, devenant « Ecole d'Etudes Sociales ».

Répondant aux évolutions de l'action sociale, en 1954 l'Ecole met en place, répondant aux vœux des institutions du secteur enfance inadaptée, une formation d'éducateurs de l'enfance inadaptée, abandonnant la section direction d'établissement sanitaire. Le contenu et les modalités de la formation d'éducateur sont fortement influencés par l'expérience française, en particulier celle des écoles de Toulouse et Montesson. Comme en France, le scoutisme est présent dans ces premiers moments de la formation des éducateurs.

Suite aux divers changements introduits dans les années précédentes, l'Ecole d'Etudes Sociales comporte quatre écoles en 1959 :

- Ecole d'assistantes sociales
- Ecole de bibliothécaires
- Ecole de laborantines médicales
- Ecole d'auxiliaires de médecin

A ces quatre écoles s'ajoute un Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance inadaptée.

Ainsi dans les années 50 commence une nouvelle mutation de l'école la spécialisant exclusivement dans le travail social. Déjà l'école d'assistantes sociales avait un certain poids dans l'institution. Dès 1928, cette formation est inscrite dans le mouvement de construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales ; l'école est représentée à la première conférence internationale de service social (Paris 1928). Des échanges sont assez fréquents avec les autres écoles notamment dans le cadre de l'association internationale des écoles de service social, que préside Alice Salomon avant 1940. A partir de 1950 les séminaires de l'ONU sur les méthodes diffuse dans toute l'Europe la même démarche d'intervention. Marie Louise Cornaz, directrice, depuis 1948 et jusqu'en 1967, à la fois de l'école d'assistantes sociales et de l'Ecole, assiste au premier séminaire de l'ONU sur le case work. Il est introduit dans le programme de formation de l'école d'assistantes sociales dès 1952 et sera suivi par le « social group work » au milieu des années 1950 puis par le service social communautaire en 1963. En France ces méthodes sont introduites dans le programme des écoles en 1962.

Toujours attentive aux besoins du terrain, l'Ecole ouvre en 1962 une école d'animateurs. Là encore, comme pour les éducateurs, ce sont les institutions qui, se développant, embauchent du personnel peu ou pas qualifiés et souhaitent que des formations qualifiantes soient mises en œuvre. Trois professions du social sont donc présentes : éducateurs, animateurs et assistantes sociales. Et tout comme on en débat en France vers la même période, la question du rapprochement, si ce n'est de la fusion, entre ces trois formations est posée. Et une expérience de formation commune, totalement ou partiellement, est menée pendant douze ans de 1980 à 1992.

Ainsi l'école est passée d'une offre de formation comportant un panel assez large d'activités professionnelles féminines à un centre de formation dans le champ du travail social. Devenu Institut d'Etudes Sociales en 1968, il est ensuite rattaché à une Haute Ecole Spécialisée en 2002 devenant Haute école de travail social. Son statut a suivi un chemin parallèle passant d'association en 1918 au statut de fondation en 1984 avant d'être intégré au Département de l'Instruction Publique

### Recherche, formation continue

Le thème de la recherche sociale est présent dès la conférence internationale de 1928. Mais elle a du mal à être inscrite dans la formation initiale en service social. Mais, dans plusieurs pays, il y a des tentatives plus ou moins réussies. Devenu Institut l'année précédente, l'école élabore, en 1969, un projet de création d'un centre de recherche. Sa fonction au départ est l'accompagnement des travaux des étudiants et la diffusion de ces derniers. Le Centre de Recherche Sociale hérite d'un sigle assez mal porté dans l'immédiat post 1968 : C.R.S. Le sigle est rapidement changé et devient CERES. Les « Annales du CERES » commencent en 1972 à publier les travaux des étudiants. Progressivement le CERES passe du simple accompagnement des recherches des étudiants à la réponse à des demandes de recherches posées par institutions ou municipalités. Devenue « Editions de l'IES » en 82, le contenu des publications reflète ce changement.

Répondant à la demande de formations postérieures au diplôme de base l'IES décide, en 1978, d'ouvrir un centre dédié à ces formations : le « Centre d'études et de formation continue » (CEFOC). Il organise trois types de cycle de formation : des formations longues (un à trois ans), des perfectionnements de courte durée, des séminaires. En 1988 le CEFOC s'étoffe et crée six départements en son sein : Méthodologie en travail social, Théories de références, Relations humaines, Expressions et techniques, Actions de formation à la demande.

### Des femmes et des hommes

Quand l'Ecole d'Etudes Sociales pour femmes s'ouvre en 1918 elle concède à des hommes la possibilité de suivre les cours mais pas de se présenter aux diplômes. Et, vu le nom de l'école, il semble qu'il y a là une certaine logique. Mais des hommes élèves bibliothécaires protestent quant à l'intitulé de l'Ecole. Et en mars 1938 l'école devient Ecole d'études sociales abandonnant « pour femmes ». Mais cela ne change que très peu de choses : les élèves sont toujours des femmes dans la quasi totalité des sections. En 1946 l'Ecole annonce qu'elle est ouverte aux femmes et aux hommes, ce qui n'a toujours pas d'effet immédiat.

Dans la formation d'assistantes sociales le premier homme entre en formation en 1951 mais ne terminera pas son cursus, le suivant entre en 1952 obtiendra son diplôme. Avec écoles d'éducateurs et, surtout, d'animateur la proportion d'homme s'accroît. En moyenne, sur la période 1962-2000, il y a 40% d'hommes pour les éducateurs et 54 % pour les animateurs. Depuis 2002 taux moyen d'homme sur les effectifs étudiants de l'HETS est de 27,5 %.

On peut faire le même constat pour la direction que pour les élèves. Certes le fondateur de l'école est un homme tout comme la majorité des instances de pilotage, mais les trois premières directrices, régnant de 1918 à 1967, sont des femmes. C'est en 1967 que le premier homme occupe le poste de directeur. Entre 1967 et 2010 quatre hommes se succéderont à ce poste jusqu'à il soit occupé, à partir de 2011 par une femme Joëlle Libois.

En conclusion à la lecture de ce livre, on peut souhaiter que l'exemple de l'HETS soit suivi par de nombreuses autres écoles en France et ailleurs : qu'elles s'engagent à l'écriture de leur histoire. Et quand seront publiées de nombreuses histoires de ces écoles, nous aurons un riche matériel pour engager des démarches comparatives.

Henri PASCAL

CATTIN Didier 2019 *Une école de son temps Un siècle de formation sociale à Genève (1918-2018)* Genève IES Editions 319 p.

### « Déontologie à travers l'histoire »

Sous ce titre le dernier numéro de *la Revue Française de Service Social* publie, de la page 12 à la page 42, une série de texte. Avec une présentation d'Henri Pascal on peut lire le texte du premier code de déontologie de l'ANAS adopté en 1950 suivi du commentaire de Ruth Libermann (qui fut la première présidente de l'ANAS élue en décembre 1944). Joran Le Gall, actuel président de l'ANAS, présente, sous le titre « déontologie : de la nécessité de revisiter les fondamentaux » plusieurs textes publiés au cours des années 1950 : l'avant propos « la morale professionnelle en service social » au texte de Charles Blondel également publié, la conférence de Charles Blondel en 1951 « Raisons d'être d'une déontologie professionnelle », la « causerie » de Mlle Cloupet en 1956 « Raisons d'être du code de déontologie » et l'étude de Mlle Bernier « la responsabilité de l'assistante sociale »

« Déontologie et éthique en service social : donner du sens à l'action » *La Revue Française de Service Social* n° 276 2020-1

### Un couple dans l'action politique et l'action sociale

Le dernier numéro de la revue *Etudes Sociales* a pour thème « couple d'intellectuels, de l'intime au politique (1880-1940) ». Avec un tel thème, le couple Léon et Cécile Brunschvicg ne pouvait être absent du sommaire de ce numéro. Pour Cécile Brunschvicg l'action va de l'associatif au politique, elle milite dans divers mouvements féministes avant et après la première guerre mondiale, elle est l'une des co-fondatrice de l'Ecole des surintendantes d'usine, dont elle assumera la vice présidence jusqu'à sa mort en 1946 elle fut sous

secrétaire d'Etat à 'Education Nationale dans le gouvernement de Léon Blum en 1936. Léon Brunschvicg (1869-1944) est philosophe, proche du Parti Radical.

FORMAGLIO Cécile « Un engagement commun pour la République : Cécile et Léon Brunschvicg, un couple d'intellectuels démocratiques » *Etudes Sociales* n° 170 2019/2

### **Silence de l'histoire sur les femmes**

Vient de paraître une nouvelle édition (la première parue en 1998) du livre de l'historienne des femmes Michelle Perrot ainsi présenté par son éditeur :

« Les femmes font aujourd'hui du bruit ? C'est en regard du silence dans lequel les a tenues la société pendant des siècles. Silence des exploits guerriers ou techniques, silence des livres ou des images, silence surtout du récit historique qu'interroge l'historienne. Car, derrière les murs des couvents ou des maisons bourgeoises, dans l'intimité de leurs journaux ou dans leurs confidences distraites, dans les murmures de l'atelier ou du marché, dans les interstices d'un espace public peu à peu investi, les femmes ont vécu, investi, souffert et travaillé à changer leurs destinées. »

Michelle PERROT 2020 *Les femmes ou les silences de l'histoire* Nouvelle édition Ed Flammarion coll. Champs Histoire 704 p.

### **Femmes dans les sciences humaines et sociales**

« Comment les femmes ont-elles fait carrière dans les sciences humaines et sociales en dépit des nombreuses contraintes qu'elles avaient à affronter? Les articles réunis ici permettent de mieux saisir le rapport entre femmes, genre et construction des savoirs. Ils font émerger des situations fort diverses remontant au XIXe ou au XXe siècle, dans une dynamique d'ensemble qui est loin d'être linéaire. Certaines études montrent l'introduction et le développement de carrières de femmes au sein de métiers d'hommes, d'autres des contextes où les résistances du monde masculin sont patentées. La diversité des champs disciplinaires permet de mettre en relief la variété des situations et des parcours de femmes, sans les considérer nécessairement comme pionnières ou marquées par un destin exceptionnel. Le numéro est complété par un entretien inédit avec Londa Schiebinger qui revient à la fois sur son propre parcours académique et sur les rapports entre femmes et sciences. » (Présentation par l'éditeur)

« Carrières de femmes » *Revue d'histoire des sciences humaines* n° 35 automne 2019 Editions de la Sorbonne

### **Parcours de Fernand Deligny**

« Françoise Tschopp interroge la singularité du parcours de Fernand Deligny, à la manière dont celui-ci révélait les cartes retraçant les cheminements des enfants autistes. Chaque étape de ce parcours fut un point de rupture ou le moyen d'ouvrir des perspectives pour le travail social et l'éducation spécialisée. Deligny a établi son œuvre éducative en laissant de côté les carcans institutionnels de son temps, et en édifiant des milieux de vie, des dispositifs d'existence ou des réseaux lui permettant de faire *cause commune* avec les enfants marginaux. Cet ouvrage est le témoignage d'une rencontre qui s'est tenue en juillet 1987 et à partir de laquelle l'auteur a tiré le fil d'une transmission. » (Présentation de l'éditeur)

Extrait du sommaire (les quatre premiers chapitres) : Chapitre premier « Deligny et ses démêlés avec l'administration de l'éducation spécialisée » Chapitre 2 « L'expérience éducative de la Grande Cordée » Chapitre 3 « Deligny et la psychothérapie institutionnelle » Chapitre 4 « Deligny dans les Cévennes »

TSCHOPPP Françoise 2020 *Le geste de Fernand Deligny L'éducation aux prises avec les mots* Genève Editions IES coll. Le geste social 160 p.

### **L'IPES de Saint-Jodard**

Dans le dernier numéro de sa revue *Pour l'Histoire*, l'AH PJM publie plusieurs documents et témoignages sur l'histoire de l'IPES (Institution publique de l'éducation surveillée) de Saint-Jodard (1942-1982). Ce numéro vient compléter des articles et document sur cet IPES emblématique de l'éducation surveillée.

AH PJM Fermes de Champagne rue des Palombes 91600 Savigny sur Orge [ahpjm@orange.fr](mailto:ahpjm@orange.fr)

### **Lettre de liaison de Mémoires Vives Centres Sociaux**

L'association Mémoires Vives Centres Sociaux a pris l'initiative d'éditer une lettre de liaison. Son premier numéro est paru en avril. On y retrouve des courtes notes sur différentes périodes de l'histoire des centres sociaux. On pourra lire quelques lignes sur la résidence de Levallois durant la seconde guerre mondiale (extraits du livre de Juliette Droz parus en 1945), sur cette même résidence au temps de la grippe espagnole et sur la vie civique au centre social (extrait d'une conférence de 1928 de Marie Jeanne Bassot).

Mémoires Vives Centres Sociaux 10 rue Montcalm BP 379 75869 Paris cedex 18  
[memoires-vives@aliceadsl.fr](mailto:memoires-vives@aliceadsl.fr)

### **Un guide des sources jeunesse et éducation populaire**

Le PAJEP (Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire) vient de publier un remarquable guide des sources des archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Pour chacune des centaines d'associations et de personnes listées dans ce guide on trouve un bref historique et, surtout, le lieu de dépôts de leurs archives. Pour de nombreuses associations il s'agit des archives départementales du Val de Marne. Les chercheurs disposent ainsi d'un formidable outil, leur permettant d'économiser le temps infini de recherche des lieux de dépôts des archives. Un outil semblable serait de la plus grande utilité pour l'histoire du service social : il reste à faire. Ce pourrait être notre tâche dans les années à venir

PAJEP Archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire Guide des sources mise à jour 20 mai 2020 contact Valère Milot [valere.milot@fonjep.org](mailto:valere.milot@fonjep.org)



## ANNONCE

**Mémoire de crise sanitaire**  
**Action sociale et éducation spécialisée à l'épreuve de la pandémie**  
**Création d'un Fonds COVID-19 CNAHES**

Le CNAHES lance au appel « *à tous professionnels et bénévoles en exercice des services éducatifs et sociaux, foyers, établissements, pôles sociaux et médico-sociaux, intervenants à domicile ou quartier, équipes mobiles, étudiants, formateurs, responsables de structures* » pour la constitution d'un fonds sur la mémoire de la crise sanitaire. Il s'agit de constituer des archives du temps présent en collectant des documents de la vie professionnelle depuis l'apparition de la crise sanitaire en France.

Pour tout enseignement : [info@cnahes.org](mailto:info@cnahes.org) et [www.cnahes.org](http://www.cnahes.org)

**Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS).**

**Il paraît tous les deux mois.**

**Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS**

Adresse postale :

GREHSS Cité des Association

Boite postale n° 192 93 La Canebière 13233 Marseille cedex 20

Adresse mail : [greh.servicesocial@orange.fr](mailto:greh.servicesocial@orange.fr) site : [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr)



## Bulletin d'adhésion

Le GREHSS a pour seule ressource financière les cotisations de ses adhérents. Si vous pensez que ce que fait le GREHSS est utile à l'histoire du service social, soutenez son action en adhérant ou en ré-adhérant et éventuellement en faisant un don. Sur le site [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr) vous trouverez des informations nombreuses sur l'activité du GREHSS.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

.....

Mail:.....

Téléphone:.....

Activité professionnelle:.....

Adhère au GREHSS : .....20 €

Dons.....

Total .....

### Règlement

- soit par chèque à l'ordre de GREHSS à envoyer à : GREHSS Cité des Associations  
Boîte aux lettres 192 93 La Canebière 13233 Marseille cedex 20
- soit par virement à Groupe d'étude sur l'histoire du service social  
IBAN FR76 1460 7000 6506 5195 0966 705 (et envoyer le bulletin d'adhésion soit à l'adresse postale du GREHSS soit à son adresse mail [greh.servicesocial@orange.fr](mailto:greh.servicesocial@orange.fr) )